

CONSEIL SYNDICAL DU 17 DECEMBRE 2024

2024.025 : RECOMPOSITION DU BUREAU SYNDICAL - ELECTION D'UN NOUVEAU VICE-PRESIDENT ISSU DE LA COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION ARLES CRAU CAMARGUE MONTAGNETTE

24 Elus membres du conseil syndical				Suffrages exprimés
Titulaires Présents	Suppléants Présents	Procurations	Absents	
12	3	3	12	18

Présents

ACCM : Madame Catherine BALGUERIE-RAULET, Monsieur Patrick de CAROLIS, Monsieur Lucien LIMOUSIN, Madame Françoise FAVIER, Monsieur Julien BESANCON, Monsieur Pierre RAVIOL, Madame Christiane SALLE (suppléante), Monsieur Robert ISNARD (suppléant),

CCVBA : Monsieur Jean MANGION, Madame Anne PONIATOWSKI, Monsieur Gérard GARNIER (suppléant),

TPA : Madame Corinne CHABAUD, Monsieur Pierre-Hubert MARTIN, Monsieur Michel PECOUT, Monsieur Serge PORTAL,

Absents excusés

ACCM : Monsieur Jean-Michel JALABERT, Monsieur Fabien BOUILLARD, Madame Séverine DELLANEGRA, Monsieur Jacques AUFRERE, Madame Laurie PONS,

CCVBA : Madame Aline PELISSIER, Monsieur Hervé CHERUBINI, Madame Pascale LICARI,

TPA : Monsieur Jean-Christophe DAUDET, Monsieur Michel GAVANON, Monsieur Yves PICARDA, Monsieur Jean-Marc MARTIN-TEISSERE,

Procurations : Madame Corinne CHABAUD à Monsieur Michel PECOUT. Monsieur Serge PORTAL à Monsieur Pierre-Hubert MARTIN, Monsieur Jean-Michel JALABERT à Monsieur Patrick de CAROLIS Madame Françoise FAVIER à Monsieur Jacques AUFFRERE, Monsieur Jean-Christophe DAUDET à Monsieur Hervé CHERUBINI.

Secrétaire de séance : Monsieur Jean-Christophe DAUDET à Madame Catherine BALGUERIE-RAULET, Madame Séverine DELLANEGRA à Madame Christian SALLE, Monsieur Jean-Marc MARTIN-TEISSERE à Madame Anne PONIATOWSKI.

o_o_o_o_o_o_o_o_o_o_o_o

Rapporteur : Monsieur Michel PECOUT

Vu la délibération du Conseil syndical du 13 novembre 2020 adoptée sous le n° 2020.030 portant composition du Bureau syndical ;

Vu la délibération du Conseil syndical du 8 mars 2022 n° 2022.003 confirmant la composition du Bureau syndical du Pays d'Arles ;

Vu la délibération du Conseil syndical du 5 juillet 2022 portant recomposition du Bureau syndical du PETR ;

Vu la délibération du Conseil syndical du 26 septembre 2023 portant recomposition du Bureau syndical et l'élection d'un nouveau Vice-Président issu de la Communauté d'agglomération Arles Crau Camargue Montagnette ;

Vu la délibération du Conseil syndical du jour n° 2024.024 portant installation de nouveaux conseillers titulaires et suppléants d'ACCM suite aux élections municipale et communautaire partielles intégrales de Saint-Martin-de-Crau du 17 novembre 2024 ;

Considérant la composition du Bureau syndical du PETR qui attribue 5 sièges à chaque EPCI membre et dont un siège de Vice-président attribué à la Communauté d'agglomération ACCM est disponible suite aux élections municipale et communautaire partielle intégrale de la commune de Saint-Martin-de-Crau du 17 novembre 2024 ;

L'article L 2122-4 du Code Général des Collectivités Territoriales précise que le Conseil syndical procède à l'élection de son Président et ses Vice-Présidents parmi ses membres, au scrutin secret.

Toutefois, le conseil peut décider à l'unanimité de ne pas procéder à scrutin secret aux nominations et aux présentations, sauf disposition législative ou réglementaire prévoyant expressément ce mode de scrutin.

Aucune disposition législative ou réglementaire de le prévoyant, il est proposé que le vote ait lieu au scrutin public.

Il est procédé à la désignation d'un nouveau représentant d'ACCM au bureau du PETR en qualité de 6^{ème} Vice-Président ;

1 – ENTERINER la désignation de Madame Séverine DELLANEGRA au Bureau syndical du PETR du Pays d'Arles représentant ACCM ;

2 – FIXER la nouvelle composition du Bureau syndical du PETR du Pays d'Arles telle que mentionné ci-après :

Président : Monsieur Michel PECOUT
1^{er} Vice-Président : Monsieur Patrick de CAROLIS
2^{ème} Vice-Président : Monsieur Jean MANGION
3^{ème} Vice-Président : Madame Corinne CHABAUD
4^{ème} Vice-Président : Monsieur Lucien LIMOUSIN
5^{ème} Vice-Président : Monsieur Hervé CHERUBINI
6^{ème} Vice-Président : Madame Séverine DELLANEGRA
7^{ème} Vice-Président : Madame Pascale LICARI
Conseillers syndicaux :
Madame Catherine BALGUERIE-RAULET,
Madame Anne PONIATOWSKI
Monsieur Jacques AUFRERE
Monsieur Jean-Marc MARTIN-TEISSERE
Monsieur Jean-Christophe DAUDET
Monsieur Serge PORTAL
Madame Aline PELISSIER

La délibération soumise au vote est adoptée à l'unanimité des membres présents et représentés.

Le Président

